

CHEF DE PROJET OCCASIONNEL

Durée

3 jours

Référence Formation

3-GP-CPO

Objectifs

#NOM?

Participants

DSI, responsables informatiques, chefs de projets

Pré-requis

Aucun.

PROGRAMME

- Prendre en charge un projet
- Faire définir le projet, son impact par le donneur d'ordre
- Etudier la lettre de mission
- Elaborer le cahier des charges
- Mesurer l'impact du projet sur son organisation personnelle
- Déterminer les conditions de réussite
- Fédérer son équipe projet
- Négocier ses ressources
- Réunir des compétences complémentaires
- Faire adhérer les personnes
- Impliquer les hiérarchiques
- Planifier, suivre et contrôler son projet
- Déterminer les phases essentielles
- Mettre en place une planification
- Suivre les différentes étapes et les tableaux de bord
- Animer une équipe transversale
- Mobiliser des énergies sans relation hiérarchique
- Communiquer autour du projet
- Communiquer avec l'équipe projet
- Communiquer avec les donneurs d'ordre
- Faire connaître les résultats

Moyens pédagogiques

Accueil des stagiaires dans une salle dédiée à la formation équipée d'un vidéo projecteur, tableau blanc et paperboard ainsi qu'un ordinateur par participant pour les formations informatiques.

Positionnement préalable oral ou écrit sous forme de tests d'évaluation, feuille de présence signée en demi-journée, évaluation des acquis tout au long de la formation.

En fin de stage : QCM, exercices pratiques ou mises en situation professionnelle, questionnaire de satisfaction, attestation de stage, support de cours remis à chaque participant.

Formateur expert dans son domaine d'intervention

Apports théoriques et exercices pratiques du formateur

Utilisation de cas concrets issus de l'expérience professionnelle des participants

Réflexion de groupe et travail d'échanges avec les participants



Pour les formations à distance : Classe virtuelle organisée principalement avec l'outil ZOOM. Assistance technique et pédagogique : envoi des coordonnées du formateur par mail avant le début de la formation pour accompagner le bénéficiaire dans le déroulement de son parcours à distance.

